

Saint-Mandé, le 29 janvier 2013

## ***L'IGN œuvre pour la gratuité du patrimoine géographique***

Par Bernard Bèzes  
Chef de la cartothèque de l'IGN<sup>(1)</sup>

**Dans une tribune sur le projet de partenariat public privé de la BNF – « Bientôt expropriés du patrimoine commun ?<sup>(2)</sup> » –, les signataires font référence à l'IGN : « Dans un autre domaine d'importance stratégique, l'information géographique, alors que l'IGN vend ses informations pourtant financées par le public et tente de concurrencer Google avec son propre système, le projet libre OpenStreetMap fait la preuve de la supériorité de la collaboration sur la base des communs ». Ces lignes véhiculent une information erronée, régulièrement relayée, alors que l'IGN œuvre pour rendre accessible gratuitement son patrimoine géographique.**

Accéder gratuitement au patrimoine géographique français est une réalité. Grâce aux fonds dématérialisés de l'IGN, la France est le seul pays au monde à afficher gratuitement en ligne sur le Géoportail trois siècles de cartographie sur un territoire de plus d'un demi-million de kilomètres carrés : de la carte de Cassini aux cartes IGN TOP 25, chères aux randonneurs, en passant par l'authentique carte de l'état-major, les internautes voyagent dans l'espace et le temps. D'un simple clic dans la rubrique « Remonter le temps » du Géoportail, on peut télécharger gratuitement en haute résolution les 181 cartes de Cassini (1749-1789), les 978 cartes manuscrites originales de l'état-major rehaussées à l'aquarelle (1818-1866) et un million de photographies aériennes historiques datant de 1919 à 2003. Il ne s'agit pas de concurrencer Google mais bien de rendre un service au citoyen comme de faciliter la mise en œuvre des politiques publiques. Aucun autre pays ne peut se targuer d'offrir un tel matériau historico-géographique aux chercheurs, aux enseignants, aux étudiants... Au fur et à mesure de l'avancement du titanesque chantier de dématérialisation de son patrimoine photo-cartographique, l'IGN va rendre accessible un million et demi de photographies aériennes supplémentaires des années 50 à nos jours, et prochainement, les quelque 22 000 éditions historiques de ses cartes topographiques.

Concernant les référentiels et les cartes les plus à jour, l'effort permanent de collecte sur l'ensemble du territoire national et d'interprétation des données nécessaire à leur élaboration n'est financé qu'aux deux tiers par l'Etat et impose une participation de l'utilisateur pour les données les plus élaborées. Pour autant, l'IGN les diffuse gratuitement aux établissements d'enseignement et de recherche ainsi qu'à tout acteur chargé d'une mission de service public et étend en permanence la gamme des données diffusées gratuitement au grand public.

Contrairement à Napoléon qui confisqua sa carte à Jean-Dominique Cassini (dit Cassini IV) en 1793, l'IGN rend donc le patrimoine cartographique national accessible à tous. Progressivement, mais assurément.

(1) *Institut national de l'information géographique et forestière, créé en 1940, héritier du Service géographique de l'armée et de l'Institut géographique national.*

(2) « Libération » du 25 janvier 2013

### En savoir plus :

- [www.ign.fr](http://www.ign.fr)
  - [www.geoportail.gouv.fr](http://www.geoportail.gouv.fr) : le Géoportail, portail des territoires et des citoyens, facilite l'accès à l'information géographique de référence sur l'ensemble du territoire national, y compris l'outre-mer.
  - La cartoθήque de l'IGN est ouverte au public du l/v de 9h à 17h.
-